

*Commerce de la langue et
Francophonie: quelles leçons
peut-on tirer des
Commonwealth studies?*

Simon **HAREL**

Université de Montréal.
Montréal, Québec, Canada.

Je veux faire part d'un malaise. Se peut-il que la notion de francophonie soit un marché de dupes? Certes, la notion de francophonie est d'un usage facile quand il s'agit de faire référence aux institutions qui ont pour rôle de réglementer et de décréter ce qu'est la culture. Ainsi, les universités, les différentes formes de l'institution littéraire, les gouvernements promeuvent avec le plus grand enthousiasme cette francophonie qui aurait, croit-on, de beaux jours devant elle. En témoigne une autre notion, qui a l'heur de plaire, et qui est devenue un cliché de toute politique culturelle, la diversité serait l'une des composantes de cette francophonie dont il faudrait saluer l'ouverture.

À priori, je n'ai rien contre la francophonie, mais pour être honnête, rien ne justifie que je lui fasse un serment d'allégeance. La question que je me pose aujourd'hui est limpide : en quoi une notion, en témoigne la francophonie, est-elle d'une quelconque utilité pour l'écrivain? Si l'on accepte de ne pas tenir compte des grandes célébrations institutionnelles, comme ce fut le cas une du Sommet de la francophonie qui eut lieu à Québec à la suite de la célébration du 400^e anniversaire de cette ville, la francophonie peut-elle être la source d'un imaginaire fécond? Cette référence aux communautés imaginées (au rôle de l'imaginaire dans toute narration de soi et des autres) n'est pas nouvelle. Un auteur connu, Benedict Anderson¹, y fait référence puisque son projet consiste à repenser les balises de

1 | ANDERSON, Benedict. *Imagined Communities*, édition révisée, London: Verso Books, 1991.

l'état national, à prendre au sérieux la mise en récit (ou si l'on veut : l'énonciation) des appartenances qui « nous » font être sujet de telle nation. À ce sujet, Arjun Appadurai², s'inspirant de la pensée de Benedict Anderson, fait valoir que ces communautés imaginées ne sauraient être restreintes au seul aspect collectif. Selon l'anthropologue, il conviendrait d'explorer, à côté des communautés imaginées, la fonction de vies imaginées à l'ère de la modernité tardive. La thèse de l'anthropologue est séduisante. Les formes d'appartenances traditionnelles (de la famille à l'état) se délitent peu à peu. Les représentations territoriales et impériales de la nation se sont fracassées dans le contexte d'une décolonisation qui a vu le jour peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, la nation ne serait plus le principe fondateur d'une légitimité politique, linguistique, culturelle. Il conviendrait de prendre en compte l'existence de transnationalismes qui représentent autant d'assises instables dans un monde qui est en proie aux reformulations, souvent violentes, de l'économie de marché dans un contexte de mondialisation.

Que vient faire dans toute cette histoire la notion de francophonie qui est l'expression d'un faire collectif, aux accents gaulliens, notion qui ne saurait masquer une pointe d'anglophobie? Quels sont les motifs qui peuvent nous conduire à utiliser cette notion, s'il le faut? voilà une question que j'aimerais poser. Enfin, la francophonie est-elle en mesure d'interroger son propre passé et les refoulés de l'histoire collective qui, de manière peu idyllique, représentent un patrimoine commun? Pour le dire clairement, la francophonie est-elle en mesure d'interroger sa fondation coloniale (ce qui veut dire très certainement étudier le francocentrisme de la francophonie), puis son assise postcoloniale présente? Phénomène intéressant qui pourra nourrir la réflexion, il n'est pas indifférent que mon propos soit énoncé dans le contexte québécois : témoignage d'une indécision identitaire entre une affirmation nationale et un legs postcolonial qu'il n'est pas toujours facile de circonscrire: de la conquête de 1763 aux revendications présentes des Premières Nations.

Mais revenons à mon interrogation première, à l'étonnement de l'écrivain face à une notion aussi fugace que la francophonie. Cette dernière peut-elle être la source d'un désir d'écrire soutenu? Je ne le crois pas. Ainsi, la francophonie, malgré les appels à la diversité culturelle, demeure avant tout une notion dont le nativisme identitaire est un trait marquant. En somme, la francophonie repose sur le partage d'une langue commune. Mais on voit bien le leurre que représente cette affirmation puisque tout sociolinguiste étudiant les formes de l'expression du français dans le monde constatera, bien plus qu'une diversité (c'est-à-dire une variété d'expressions idiomatiques), un véritable fossé. Quoiqu'on en dise, le français parlé au Québec et en France n'est pas le même. Quant à l'expression écrite, elle diffère souvent. Nous pouvons bien sûr rêver d'un rehaussement de la langue française au Québec, faire valoir que la quête d'une pureté linguistique hexagonale nous rendrait meilleurs. Mais ce propos d'intellectuel, à supposer qu'il mérite quelque attention (ce que je ne crois pas), n'a jamais été couronné de succès dans l'histoire du Québec. Quant à ce nativisme

identitaire, dont la source linguistique est prédominante, la littérature québécoise des dernières années nous indique bien le caractère conflictuel de ces appartenances à propos desquelles la notion de francophonie est d'une utilité relative.

À ce sujet, j'ai mis en relief, à d'autres occasions, la conflictualité des lettres québécoises dans la mesure où les figures de l'enracinement, de la préservation d'un patrimoine culturel, de l'éloge de la survie de la francophonie en Amérique du Nord ne me semblent plus, fort heureusement, représenter des thématiques un tant soit peu porteuses de sens³. Sans qu'il soit pertinent de verser dans la polémique, il convient de noter la pluralité des assises linguistiques et imaginaires qui (re)fondent la littérature québécoise. Au début des années quatre-vingt, il était de mise de table sur les écritures migrantes. Celles-ci étaient le signe d'un déplacement de perspective majeur puisque la littérature québécoise, sous sa forme institutionnelle, reconnaissait, par l'entremise de prix, de célébrations, d'échanges internationaux, l'importance de la déambulation, des déterritorialisations qui sont, rappelons-nous Gilles Deleuze, la forme de toute littérature mineure. Cet éloge des écritures migrantes s'est affaibli. Mais d'autres énonciations voient le jour au début des années 2000: les pratiques culturelles autochtones (dont les manifestations littéraires, il faut bien le dire, sont encore embryonnaires) ont fait l'objet d'une lecture et d'une écoute attentive⁴. Il en va de même du rôle joué par les écrivains mondialisés (l'expression, je le sais, est maladroite) qui, pour diverses raisons, ne s'identifient pas à la sphère identitaire francophone⁵.

Ces auteurs, que l'on associait traditionnellement à la littérature canadienne, ou à la littérature anglo-canadienne, ou encore, si ce dernier terme n'était pas assez précis, à la littérature anglo-québécoise, sont maintenant lus, commentés, reconnus dans le contexte du Québec contemporain. Ainsi, Yann Martel, Rawi Hage, qui proviennent d'univers culturels fort différents, ont été ces dernières années les récipiendaires de prix littéraires prestigieux⁶. Mais voilà que notre réflexion sur la francophonie littéraire prend l'eau. Ces écrivains n'ont pas obtenu le Goncourt, ou d'autres prix prestigieux. Ce sont des voleurs de langue qui ont fait le choix de l'anglais (pour des raisons personnelles, culturelles voire institutionnelles). Ces écrivains seraient-ils alors des traîtres à la patrie? À moins qu'ils représentent de manière complexe l'expression d'une francophonie à géométrie variable qui ne se satisfait plus du nativisme identitaire que je contestais un peu plus tôt. Qu'on me comprenne bien sur ces questions : il serait odieux de dire de Yann Martel ou de Rawi Hage qu'ils ont troqué le français pour l'anglais. Des itinéraires, de nombreux voyages (et une éducation qui, je l'imagine, a souvent été conduite en anglais) ont pu conduire Yann Martel à privilégié, pour son œuvre d'écrivain, une autre langue que sa langue maternelle. Quant à Rawi Hage, arrivé du Liban il y a quelques années, le choix de l'anglais, encore une fois, correspond certainement à des déterminations culturelles très importantes. Mais Rawi Hage, il convient de le rappeler, est aussi un étudiant à l'Université du Québec à Montréal qui rédige une thèse de doctorat dans le domaine des arts visuels. Et Yann Martel, malgré sa discrétion

3 | HAREL, Simon. "Les loyautés conflictuelles de la littérature québécoise", dans *Québec Studies: Textes, territoires*, traduction: (dé) localisations / dislocations de la littérature anglo-québécoise. Winter 2007/ Spring, 2008: 44, p. 25-41.

4 | À ce sujet, il faut noter l'École d'été offerte au Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM) de l'Université de Montréal, sous la direction de Sarah Henzi de Isabelle St-Amand, sous le titre : Littérature autochtone du Canada et du Québec: réflexions sur la politique et la culture, Littérature autochtone du Canada et du Québec : réflexions sur la politique et la culture.

5 | On pensera spontanément à Yann Martel et à Rawi Hage. J'y reviendrai.

6 | Le Booker Prize pour Martel; le IMPAC Dublin Literary Award pour Hage.

légendaire, ne se prive pas d'intervenir, à propos de son œuvre, en français à Montréal ou ailleurs. Il convient donc de nuancer la réflexion en cours, et de se poser encore une fois la question de l'utilité du français quant à ces vies imaginées que décrivait Arjun Appadurai dans son *Après la globalisation*.

J'annonçais, au début de cet article avec une certaine impétuosité, que la francophonie était un marché de dupes. Je voulais, grâce à cette expression forte, faire entendre que l'éloge, la célébration d'une langue native, le rappel de références culturelles communes, le plaisir de manier les mots traduisaient un répertoire de lieux communs. Il me semble en effet que la valorisation de la francophonie fait appel, dans la plupart des cas, au souhait d'une restauration d'une puissance passée. À n'en pas douter, l'expression de la francophonie serait l'apanage d'une conscience mélancolique, regrettant des temps anciens où l'affirmation d'un universalisme en français était de mise. Peut-on affirmer que l'utilisation laudative de la francophonie, à titre de motif identitaire, est inversement proportionnelle à son importance institutionnelle, économique, sociale? En d'autres termes, la francophonie est-elle l'expression d'une nostalgie envers ce monde autocentré que représenta et que représente encore la France? Se trouve-t-elle en mesure d'aborder les manifestations d'une scénographie postcoloniale (pour reprendre l'expression de Jean-Marc Moura⁷)?

Je reprends la fable que je soumettais en début de cet article. Imaginons cet écrivain québécois qui, à la suite d'un certain nombre de transits culturels, réapparaît sous un autre nom de plume, sous une autre identité linguistique sur la place de Paris, disons aux Éditions Gallimard. Que penser de cette légende urbaine qui a cours à Montréal : pour être publié à Paris, un auteur québécois doit d'abord changer de nom, biffer toute référence au Québec, faire traduire son roman à compte d'auteur, être publié à New York, Sydney ou Londres, se faire traduire de nouveau en français à Paris... afin d'être reconnu ? La francophonie serait-elle un marché de dupes? Imaginons que cet auteur fasse l'objet d'une critique élogieuse dans les pages littéraires du *Monde*. Imaginons somme toute que l'histoire que je vous raconte soit celle d'un Romain Gary postcolonial, né à Montréal, se faisant passer pour un autre, connaissant le succès et devant maintenir une supercherie afin de pouvoir entretenir un mythe littéraire. Serait-ce un *alias* de Réjean Ducharme qui, par l'entremise d'un prête-nom, aurait élaboré une œuvre singulière que l'on attribue aujourd'hui à Bruxelles, Lyon ou Montréal, à cet écrivain australien solitaire dont on n'a jamais vu autre chose qu'une photographie jaunie prise dans son appartement de Melbourne? Serait-ce cet écrivain néo-zélandais, vivant aujourd'hui en reclus en Malaisie, dont l'œuvre aurait, dit-on, influencer, avant l'heure, les écrits d'un Coetzee? Cet écrivain d'origine inconnue dont je me plais à entretenir le mythe, ne serait-ce pas un Hubert Aquin qui, dans son impétuosité, aurait décidé de passer à l'ennemi et d'être publié en anglais, façon d'aller plus vite et de maîtriser la langue du Maître?

Ces figures d'écrivains imaginaires ne sont pas a priori ridicules. Elles témoignent de la destinée singulière de l'écrivain qui a pour tâche de se réinventer à chaque fois qu'il

7 | *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris: Le Seuil, 1999.

écrit. L'écrivain n'est pas enraciné, rattaché, pris en tenailles. Il n'est pas irrémédiablement assujéti au territoire, à la langue, à l'identité. L'écrivain crée. C'est dire que le statut de l'écrivain francophone ne peut être qu'une condition malaisée. À moins d'entrevoir la francophonie comme une plate-forme institutionnelle qui se déplace de pays en pays, au rythme de ses rencontres et de ses palabres, il convient de se demander ce qu'elle veut dire concrètement. À l'instant, je faisais référence à la figure de l'écrivain en transit dont les affabulations (changements de nom, d'identité civile, de langue) étaient le signe de braconnages. Je soulignais que le choix de l'anglais, stratégie éditoriale empreinte de duplicité, contribuait sans doute à donner à cet écrivain québécois, replié dans sa « presque Amérique » un peu de glamour sur la place de Paris. L'écriture est bien sûr un projet, mais il faut tenter, dans le meilleur des cas, d'en vivre.

Prenons quelques exemples récents. Rawi Hage publie en 2006 *De Niro's Game*, roman traduit il y a peu aux Éditions Boréal de Montréal et qui connaît un grand succès. Critiques littéraires francophones et anglophones soulignent l'impact de ce livre. Rawi Hage, dont je mentionnais tout à l'heure qu'il était étudiant en arts visuels à l'UQAM (l'université francophone et urbaine de Montréal) reçoit en 2008 le International Impac Dublin Literary Award qui est le prix littéraire le plus important, si l'on tient compte de la dotation de 100 000 Euros. Ce prix est offert à tout écrivain qui a publié un roman, peu importe sa nationalité, la langue première de publication. C'est ainsi que Andreï Makine était finaliste en 2008, que Tahar Ben Jelloun reçoit ce prix en 2004, de même que Michel Houellebecq pour *Les particules élémentaires* en 2002. Comme on le constatera à l'instant, les noms des finalistes sont prestigieux. En 2007, Julian Barnes, John Maxwell Coetzee, Cormac McCarthy, Salman Rushdie. En 2004, Paul Auster, William Boyd, Rohinton Mistry. En 2002, Margaret Atwood, Carlos Fuentes. En 2000, Toni Morrison, Philip Roth. En 1999, Don DeLillo.

Un autre exemple me permettra d'affiner cette réflexion sur la reconnaissance des écrivains, qu'il s'agisse du cercle restreint de la francophonie ou de ce que l'on peut appeler le domaine des « Commonwealth Studies ». Yann Martel est un écrivain canadien né à Salamanque en 1963. Fils de parents québécois francophones, Yann Martel vivra une enfance en des lieux divers: de l'Ouest canadien aux États-Unis sans oublier l'Amérique Centrale et l'Europe. Poursuivant des études universitaires à l'Université Trent, Yann Martel publie, dès 1996, un roman qui a pour titre *Self* qui connaîtra un succès critique significatif. L'itinéraire est désormais connu. À la suite de la publication de son troisième roman, *Life of Pi*, en 2001, Yann Martel devient un écrivain renommé. Il fait partie de ces rares écrivains globalisés qui, à l'instar d'un Paul Auster ou d'un Salman Rushdie, sont considérés comme des auteurs hybrides, sans référence identitaire singulière. En 2002, Yann Martel reçoit le fameux Man Booker Prize. L'ouvrage est en nomination pour l'obtention du Commonwealth Writers Prize for Best Book. Voilà ce que l'on peut appeler un immense succès.

Il faut bien reconnaître, à propos du Québec contemporain, que nos « succès » proviennent rarement du domaine de la littérature qui demeure un lieu de création pour

ainsi dire confidentiel. Cela ne signifie évidemment pas que la littérature d'ici est moins intéressante! Cela veut peut-être dire par contre que la littérature d'ici correspond à des motifs narratifs et poétiques qui ne s'inscrivent pas dans la continuité des Grands Récits littéraires et des métadiscours narratifs en provenance du monde anglo-saxon.

Pour le dire clairement, des critiques sans doute un peu méchants et désabusés ont pu penser et ne pas oser dire que Yann Martel écrivait une œuvre en tous points conforme à des modèles narratifs dominants et normatifs, tributaires des grands discours critiques à la mode : de l'écologie aux problématiques retenues par les études culturelles et postcolonialistes dans les universités américaines, australiennes et anglaises. Pour le dire encore plus nettement, ces critiques décidément méchants considéreraient que l'œuvre de Yann Martel n'est qu'une recette, une sorte de récit scénarisé selon les modes les plus récentes du Hollywood postcolonial anglo-saxon. On peut recevoir cet argument et se dire que de V.S. Naipaul à Rushdie, sans oublier Derek Walcott, Nadine Gordimer, Rohinton Mistry, ce grand écrivain canadien, il y a une recette littéraire à laquelle nous, écrivains québécois, ne souscrivons pas. On peut aussi adopter un point de vue amer et se dire que les anciennes Commonwealth Studies, qui se sont transformées depuis peu en études postcoloniales, savent décidément accueillir des écrivains qui, à première vue, semblent étrangers à leur communauté d'appartenance.

La question mérite encore une fois d'être posée. Quels sont les facteurs institutionnels, puisqu'il s'agit ici de prix littéraires internationaux, sur lesquels un écrivain peut légitimement compter s'il veut vivre de sa plume, et obtenir une reconnaissance symbolique dans le domaine de l'institution littéraire? Je mentionnais que, dans le domaine littéraire, nos créations ne visent pas l'exportation. On trouvera sans doute l'expression scandaleuse; on ajoutera que la notion même d'industrie culturelle est à prendre avec des pincettes. On fera valoir que la francophonie ne s'embarrasse pas de ce commerce. Mais pourtant le domaine des livres, vous n'avez qu'à le demander à l'éditeur qui vous publie, est une entreprise commerciale.

À ce sujet, l'état actuel de la francophonie internationale, qui met l'accent sur la notion de diversité culturelle, me semble une belle manière d'éviter de poser des questions autrement plus brûlantes. Au lieu d'exprimer le souhait de cette diversité, puis que la francophonie, opposée à l'américanisation de la culture, est capable de loger une véritable hybridité culturelle, il convient d'interroger la fausse unanimité qui correspond à cette définition bienséante d'une identité partagée. La francophonie ne correspond pas à une réalité objective. Il est absolument inutile de la figer en un domaine institutionnel. Elle est une réalité imaginée par des locuteurs qui sont engagés dans des transactions langagières. Les écrivains travaillent constamment ce matériau énonciatif et rhétorique. À partir de cet effort qui permet de modeler le médium du langage, il est envisageable de faire de la francophonie une réalité discursive, plutôt qu'*a priori*. Il convient de rompre avec une définition de la fran-

cophonie qui favorise un modèle autocentré (la métropole, l'État-Nation rayonnant, bien sûr la France, à partir desquels, par cercles concentriques, des expressions de la différence culturelle francophone se manifestent).

De plus, il ne sert à rien de revendiquer, par l'entremise d'un manifeste à propos d'une littérature-monde en français, la dégradation d'une littérature française impériale. Bien que les intentions des écrivains, à la recherche d'une littérature française libérée de son pacte exclusif avec la nation, aient raison de refuser ce centre que représente la littérature franco-française, il faut avoir l'honnêteté d'admettre que ce débat est désuet. Dans le cadre des *Commonwealth Studies*, l'émergence de la littérature-monde ne s'est pas faite attendre. Elle a vu le jour dès la fin des années cinquante pour mieux contester par la suite son appartenance à l'ancien Empire britannique. Ce n'est pas de retard historique dont il est question à ce sujet, lorsqu'il s'agit de la francophonie, mais d'un véritable sous-développement culturel, qui interdit d'étudier les fondements postcoloniaux de la francophonie. Tant que la francophonie n'osera pas lier la question politique et la question littéraire, elle demeurera un musée exotique. Tant que la francophonie maintiendra la préséance de la langue française, comme fondement de l'appartenance nationale ou plurinationale, elle maintiendra de façon édifiante le principe d'une identité composite (à savoir que l'on peut être québécois francophone, originaire du Liban, de l'Égypte, du Vietnam, de la Suisse ou de la Martinique et parler la même langue, comme si cette dernière représentait un fondement indiscutable de la pensée). Cette déclinaison vertueuse des fondements territoriaux et identitaires de la francophonie (est francophone qui parle français) ne remet pas en question le principe de cette autocatégorisation que la francophonie instaure de manière normative. Ainsi, la norme hexagonale (qu'il s'agisse de la langue, des expressions littéraires) est toujours de mise.

On peut bien sûr soumettre que le plurilinguisme, forme actuelle de la modernité tardive, modifie de fond en comble ces critères d'appartenance nationale et linguistique. On peut même faire preuve d'optimisme, ajouter que l'hégémonie franco-française s'atténue peu à peu. Permettez-moi d'en douter. La politique du français dans le domaine de la francophonie est associée à ce principe qui consiste à se mettre au service de la langue française, de sa survie, ce qui justifie tous les discours culpabilisants et moralisateurs. On entend souvent ces discours au Québec, notamment de la part des politiques qui, sous le prétexte de défendre la francophonie, culpabilisent le bon peuple, font valoir la passivité de celui-ci à l'égard de la montée de l'anglais et de l'américanisation culturelle. Il ne peut y avoir de culture, comme il ne peut y avoir de littérature si elles sont soumises à la nostalgie d'une origine grandiose aujourd'hui dégradée, au souhait de restauration de cette origine sous la forme de discours utopiques qui expriment l'idée puriste d'une langue française, ou encore, comme l'exprimait Nicolas Sarkozy lors des débuts de sa Présidence, d'une politique de la renaissance culturelle. Certes, il est peut-être pertinent de compter au nombre des valeurs dites françaises la démocratie, l'universalité, l'égalité. Mais ce propos n'est-il pas encore une

fois naïf dans la mesure où il escamote totalement cette dimension postcoloniale qui, sous forme de conflits, a constitué l'essentiel des Commonwealth Studies?

Faut-il alors écrire, comme les auteurs du manifeste Pour une littérature-monde en français: « Dans le même temps, un vent nouveau se levait outre-Manche, qui imposait l'évidence d'une littérature nouvelle en langue anglaise, singulièrement accordée au monde en train de naître. Dans une Angleterre rendue à sa troisième génération de romans woolfiens — c'est dire si l'air qui y circulait se faisait impalpable -, de jeunes trublions se tournaient vers le vaste monde, pour y respirer un peu plus large. Bruce Chatwin partait pour la Patagonie, et son récit prenait des allures de manifeste pour une génération de travel writers (“J'applique au réel les techniques de narration du roman, pour restituer la dimension romanesque du réel”). Puis s'affirmaient, en un impressionnant tohu-bohu, des romans bruyants, colorés, métissés, qui disaient, avec une force rare et des mots nouveaux, la rumeur de ces métropoles exponentielles où se heurtaient, se brassaient, se mêlaient les cultures de tous les continents. Au cœur de cette effervescence, Kazuo Ishiguro, Ben Okri, (...) Michael Ondaatje — et Salman Rushdie, qui explorait avec acuité le surgissement de ce qu'il appelait les « hommes traduits »: ceux-là, nés en Angleterre, ne vivaient plus dans la nostalgie d'un pays d'origine à jamais perdu, mais, s'éprouvant entre deux mondes, entre deux chaises, tentaient vaille que vaille de faire de ce télescope l'ébauche d'un monde nouveau.»⁸

Cette décolonisation des lettres anglaises eut cours dès les années soixante. Ces tropicalités subversives virent le jour à la suite des critiques qui proclamaient *The Empire writes back!* On ne saurait rien imaginer de tel dans le contexte francophone. On ne peut surtout pas imaginer la pertinence de cette critique dans un contexte contemporain où les grands mouvements de décolonisation ont fait place aux constats souvent amers d'un sur-place, d'un ressassement.

Je reviens à cet écrivain fictif qui habite les contours de ma communication. Faut-il, comme on pourrait le penser à propos des œuvres de Rawi Hage et de Yann Martel, passer à l'ennemi, trahir, désertre? Est-il possible de désertre sa langue maternelle? J'en doute. Mais il est certainement possible d'envisager l'institution de la francophonie comme une mère de substitution qui vous prodigue les soins requis, qui vous cajole alors même que cette adoption ne vous convient pas, vous indispose à vrai dire profondément. Pour des raisons qui tiennent d'abord à leur itinéraire personnel et à leur conscience linguistique, Hage, Martel ont fait le choix de l'anglais. Et voilà que ce choix se traduit par l'obtention de prix internationaux dont nul écrivain québécois n'oserait rêver dans l'espace francophone. Malaise...

Le Québec est reconnu comme l'un des exportateurs les plus importants de « produits » culturels dans l'espace francophone, qu'il s'agisse du multimédia, de l'industrie du jeu vidéo, de la chorégraphie, des nombreuses manifestations de l'art circassien qui voient le jour au Québec, des arts visuels. Tout cela se vend parce qu'il y a peu de mots écrits en français qui évoquent la scénographie identitaire d'une francophonie qui hésite sans cesse

8 | Muriel Barbery, Tahar Ben Jelloun, Alain Borer, Roland Brival, Maryse Condé, Didier Daeninckx, Ananda Devi, Alain Dugrand, Edouard Glissant, Jacques Godbout, Nancy Huston, Koffi Kwahulé, Dany Laferrière, Gilles Lapouge, Jean-Marie Laclavetine, Michel Layaz, Michel Le Bris, JMG Le Clézio, Yvon Le Men, Amin Maalouf, Alain Mabanckou, Anna Moï, Wajdi Mouawad, Nimrod, Wilfried N'Sondé, Esther Orner, Erik Orsenna, Benoît Peeters, Patrick Rambaud, Gisèle Pineau, Jean-Claude Piroette, Grégoire Polet, Patrick Raynal, Jean-Luc V. Raharimanana, Jean Rouaud, Boualem Sansal, Dai Sitje, Brina Svit, Lyonel Trouillot, Anne Vallaëys, Jean Vautrin, André Velter, Gary Victor, Abdourahman A. Waberi. « Pour une « littérature-monde » en français », *Le Monde*, 15 mars 2007.

entre le rappel d'un passé glorieux et la nécessité d'une survie qui recourt au chantage institutionnel d'une langue en voie de disparition. Ces artistes, danseurs, peintres, chorégraphes n'ont pas besoin de la francophonie, au sens où ils ont besoin d'une langue qui leur est imposée sous la forme d'un fardeau culturel. Ces artistes créent l'imaginaire d'une francophonie inventée. À ce sujet, les artistes, les écrivains, les chorégraphes auxquels je fais référence percent tous à l'étranger (à Londres, à Francfort, à Sydney, à Singapour et à Hong Kong).

Ce sont les véritables créateurs transnationaux d'une francophonie qui a accepté de laisser tomber le carcan identitaire d'une langue fétiche qui correspond à ce francocentrisme désuet, vestige désuet d'un colonialisme. En d'autres termes, les créateurs québécois, qui sont de culture nord-américaine, ont perçu rapidement, un peu comme l'écrivain fictif que je mettais en scène, qu'il ne sert à rien d'attendre dix ans pour être publié à Paris; et qu'il valait mieux foncer hier vers New York et Londres, aujourd'hui vers Tokyo et Sydney, et demain... Cette attitude braconnière, que je revendique, est une façon de pratiquer une fuite en avant. Plutôt que de s'en remettre aux restes d'un patrimoine culturel qu'il faudrait honorer, la francophonie n'a-t-elle pas pour enjeu politique et institutionnel explicite d'interroger, dans la plus grande urgence, cette scénographie postcoloniale qui l'empêche d'émerger?

Éléments de Bibliographie

ANDERSON, Benedict. *Imagined Communities*. Edição revista, Londres: Verso Books, 1991.

APPADURAI, Arjun. *Modernity At Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1996.

BARBERY, Muriel et al (Org.). Pour une “littérature-monde” en français, *Le Monde*, 15 de março de 2007.

FRANÇOIS, Paré. *Les littératures de l'exiguïté*. Hearst: Le Nordir, 1992.

GARNIER, Xavier. “La littérature francophone, une affaire de style?”, In *Les études littéraires francophones: état des lieux. Actes du colloque 2-4 mai 2002* Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura éd., Villeneuve-d'Ascq: Editora do Conselho Científico da Universidade Charles-de-Gaulle- Lille 3, 2003.

GAUVIN, Lise. *La fabrique de la langue*. Paris: Seuil, 2004.

GLISSANT, Edouard. *Introduction à une poétique du divers*. Paris: Gallimard, 1996.

HAREL, Simon. *Braconnages identitaires. Un Québec palimpseste*, Montreal: VLB Editor (Le soi et l'autre), 2006.

_____. “Les loyautés conflictuelles de la littérature québécoise”, dans *Québec Studies: Textes, territoires*, traduction : (dé)localisations / dislocations de la littérature anglo-québécoise, Inverno de 2007/Verão de 2008: 44, p. 25-41.

_____. *Les passages obligés de l'écriture migrante*. Montreal: XYZ (Théorie et littérature), 2005.

MOURA, Jean-Marc. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris: Le Seuil, 1999.

RUSHDIE, Salman. “La littérature du Commonwealth n'existe pas”, in *Patries imaginaires*. traduit par Aline Chatelin, Paris: Christian Bourgois, 1993.

